

CHRONIQUE DU MOIS D'AVRIL 1950

LE CINQUANTENAIRE DE L'ECOLE D'AGRICULTURE DE TUNIS

L'Ecole Coloniale d'Agriculture de Tunis vient de fêter son cinquantenaire par un important congrès qui a été ouvert le 18 Mai, dans la salle du Lycée Carnot, par M. Jean Mons, Résident Général de France à Tunis, en présence des plus hautes autorités du Protectorat.

M. Vénèque, président honoraire de la Chambre d'Agriculture, président de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole d'Agriculture, a pris le premier la parole pour retracer l'œuvre que les agriculteurs, avec l'aide du Gouvernement, ont accomplie en Tunisie.

M. Bigourdan, Directeur de la Section Tunisienne de l'Office National Interprofessionnel des Céréales a fait ensuite le mémorial de l'Ecole et a exposé ce que l'Ecole a fait pour la Tunisie.

M. Genet, Directeur de l'Ecole d'Agriculture, a parlé longuement de l'évolution de l'enseignement à l'Ecole et de son orientation actuelle.

Enfin, S. E. Belkhodja, Ministre de l'Agriculture, après avoir rendu hommage à la hardiesse et à l'esprit d'entreprise des hommes qui, depuis cinquante ans, ont été formés par l'Ecole d'Agriculture, a appelé les nouvelles générations à poursuivre leur œuvre féconde. « Tous les jeunes Français et Tunisiens, a conclu le Ministre, doivent rester groupés, fraternellement unis dans un même souci de travail et de compréhension mutuelle, pour faire régner la paix et la concorde, sous la sollicitude paternelle de S. A. le Bey et du Résident Général ».

Le Résident Général a alors prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Après des discours aussi documentés que ceux que vous venez d'entendre je ne saurais me hasarder sur le terrain technique. D'ailleurs, vous n'attendez pas de moi un exposé détaillé de l'œuvre de l'Ecole dont nous fêtons aujourd'hui le cinquantenaire.

Ce que je voudrais rappeler et souligner, c'est le rôle considérable qu'a joué, sur tous les plans, depuis cinquante ans dans ce pays, l'Ecole Coloniale d'Agriculture considérée d'abord en soi, considérée aussi et surtout en fonction des hommes qu'elle a formés; de l'activité créatrice de ces hommes, de la valeur d'exemple de leurs efforts,

Je n'insisterai pas, Messieurs, sur la qualité ni sur l'heureuse variété de l'enseignement donné dans cette école dont la réputation dépasse largement le cadre de la Tunisie : la composition de cet auditoire, la valeur technique des travaux scientifiques ou pratiques de plusieurs d'entre vous, la notoriété dans le monde agricole, et bien au delà du monde agricole, de plusieurs anciens, professeurs ou élèves — Gounot, Bœuf, Cailloux pour ne citer que de grands absents — l'engouement enfin pour cette école des meilleurs parmi les jeunes gens qui se destinent aux travaux des champs me dispensent de m'étendre sur ce point.

Mais, si je ne fais que citer la valeur de l'enseignement technique de votre Ecole et rendre, au passage, un hommage mérité à la compétence et au dévouement de ses maîtres, je voudrais plus spécialement mettre en relief la haute portée des traditions de cette école qui, élargissant le cadre de ses obligations pédagogiques, mettant en contact dans la vie de tous les jours le savoir des professeurs, l'enthousiasme des élèves et l'expérience des anciens, encourageant les uns et les autres dans la recherche de solutions toujours nouvelles, a su former et animer des chefs entrepreneurs et mettre à la disposition de l'agriculture en général une pléiade d'hommes de valeur. Pour tout dire, j'évoquerai le rayonnement de votre école à travers les qualités toutes simples mais si fortes qu'elle a su développer chez ses élèves pour faire d'eux non seulement des techniciens avertis mais aussi des organisateurs, des animateurs, des chercheurs maintenant répartis dans le monde où leurs capacités sont unanimement reconnues. Je ne dissocierais donc pas dans mon esprit l'école de ses élèves pas plus que les élèves entre eux selon qu'ils sont installés en Tunisie ou ailleurs. Cependant, pour fêter votre école et ceux qui l'ont illustrée, je m'attarderai au rôle qu'elle a joué sur cette terre tunisienne avec le concours de ceux des vôtres qui se sont fixés dans la Régence. Pourquoi ? Simplement parce que c'est là qu'est écrite la plus belle page de son histoire; simplement parce qu'elle a puissamment contribué parce qu'elle contribue toujours au développement de la Tunisie tant par son action propre et celle de ses anciens élèves que par les avis, les conseils et les exemples pratiques que ceux-ci prodiguent dans les divers groupements ou dans leur entourage.

Pour mesurer les résultats de cette action, rappelons-nous brièvement ce qu'était la Tunisie à la fin du siècle dernier. D'immenses étendues de terres propres à la culture servaient de terrain de parcours. 700.000 Ha seulement étaient cultivés; les rendements étaient faibles, les variétés peu adaptées à la nature des sols et au climat, la qualité des produits médiocre. Malgré un labeur incessant la production, prisonnière de méthodes ancestrales, suffisait à peine, dans les années moyennes, à assurer la subsistance d'une population qui n'était pas la moitié de ce qu'elle est aujourd'hui.

Les moyens de stockage et de conservation ne dépassaient pas la mesure des besoins familiaux; l'état des routes et des moyens de transport gênait la production elle-même et entravait tout commerce.

C'est alors que des pionniers dont certains d'entre vous se rappellent la rude existence pour l'avoir vécue eux-mêmes, s'attaquèrent courageusement aux problèmes ardues que posait la mise en valeur de la terre tunisienne. Leurs travaux bénéficièrent aussitôt de l'appui de la nouvelle école.

Des terres furent défrichées, des points d'eau aménagés, des recherches entreprises pour acclimater des espèces plus productives. Puis, la fonction créant l'organe, des pistes et des routes furent tracées ou améliorées. L'élan était donné bien que la plupart des animateurs de cette époque n'avaient pas profité de l'enseignement de l'école, mais il n'en est pas moins vrai qu'ils en sentirent tout de suite les bienfaits car elle répondait à un besoin et constituait avant même d'avoir formé des hommes un appui moral, un centre d'études, un moyen de coordination utile à l'activité de tous les agriculteurs du pays.

C'est alors que sortirent les premières promotions et, sans transition aucune, les jeunes élèves restés en Tunisie eurent à faire la preuve de leurs connaissances. Ce fut aussitôt un succès. Rapidement, les méthodes se modernisent, les expériences se succèdent, cependant que l'école, comblant les lacunes d'une administration insuffisamment équipée, met au point des doctrines agricoles étudiées pour le pays. Un vaste mouvement se dessine dont les anciens élèves et l'élite des autres cultivateurs auxquels ils s'intègrent prennent la tête entraînant à leur suite tous ceux qui, Français et Tunisiens s'intéressent à la production agricole et à l'élevage. Une saine émulation agite les milieux ruraux, des compétences se manifestent et s'affirment avec

autorité, des associations et des coopératives se créent, le Crédit Agricole s'organise, la motoculture fait son apparition, des silos se construisent, de nouvelles cultures font leur apparition, partout des initiatives sont prises qui transforment la physionomie de l'agriculture tunisienne. Les résultats ne se font pas attendre : 600.000 nouveaux hectares sont mis en culture cependant que, grâce à la sélection des semences et à la mise en œuvre de nouveaux procédés de culture le rendement des céréales est doublé. Les plantations arbustives — oliviers, agrumes, arbres fruitiers — connaissent un essor considérable. Il en est de même pour la vigne. Par ailleurs, les cultures maraichères progressent, l'élevage s'améliore. En bref, la Tunisie, handicapée par son climat, se hisse en certains points et en un temps record au niveau des pays les plus évolués en matière agricole. Pour une large part, elle doit ce redressement, qui est l'œuvre de tous, à l'École Coloniale d'Agriculture et à l'impulsion donnée par les cultivateurs d'élite au nombre desquels figurent ceux qu'elle a formés et dont la mission à la fois créatrice et éducative n'est pas terminée. S'il a en effet été possible, en cinquante ans, d'efforts intelligents, d'améliorer la production du sol au point de faire face aux besoins d'une population qui a plus que doublé dans la même époque d'autres étapes restent à franchir pour assurer la stabilité économique de la Régence et le mieux-être de ses habitants.

Le régime foncier est à revoir, l'équipement hydraulique doit être poussé, de nouvelles variétés peuvent être acclimatées, les meilleures méthodes de culture doivent être vulgarisées, les moyens de stockage, de conservation et de conditionnement méritent d'être développés : de nouvelles industries agricoles de transformation restent à créer. D'autres tâches encore lourdes et délicates doivent être entreprises et menées à bonne fin. Toutes exigent le concours d'organismes compétents, de techniques sûres, d'hommes avertis et écoutés. Là encore, nous nous tournons avec confiance vers l'École Coloniale d'Agriculture, vers la tradition qu'elle a créée, vers les cadres qu'elle a formés. L'école en soi constitue par son niveau et par sa spécialisation non seulement un centre de recherches, un centre d'études et un centre de formation indispensables à la Tunisie, mais aussi un point de ralliement, un encouragement permanent, une sorte de stimulant pour tout ce qui s'intéresse au développement de ce pays; elle constitue un support et un exemple pour toutes les autres écoles d'agriculture de la Régence, plus modestes sans doute, mais également utiles pour la formation professionnelle du plus grand nombre possible d'agriculteurs qualifiés. A ces divers titres, elle est appelée, demain comme hier, à jouer un grand rôle : elle est, en effet, un facteur essentiel de progrès et je souhaite ardemment qu'elle puisse recruter dans les années à venir un nombre croissant d'élèves français et tunisiens.

Mais, si l'École Coloniale d'Agriculture représente, en tant que telle, un facteur de progrès pour la Tunisie, que dire de sa tradition qui unit dans une atmosphère sereine et amicale tous ceux, de quelque origine qu'ils soient, qui ont suivi son enseignement ? Que dire également de la qualité des techniciens qu'elle forme et, plus encore, des hommes qu'elle prépare aux luttes de la vie ? Par un penchant tout naturel, ceux qui s'occupent des choses de la terre, ceux du « terroir » quel que soit le terroir qui les a vu naître ont eu et conservent à un plus ou moins grand degré les mêmes qualités d'équilibre, de bon sens et de ténacité. Ce sont ces vertus qu'entretient la tradition de l'École et c'est en les pratiquant que les Agriculos, avantagés par l'enseignement élevé qu'ils ont reçu et armés d'une solide technique, ont, dans leur ensemble, triomphé des difficultés rencontrées dans leurs entreprises. Préparés à une vie rude, instruits et observateurs, ils ont su émerger et s'imposer à l'élite du monde agricole de ce pays dont ils constituent les cadres. Leur action est généralement heureuse et féconde; leurs exploitations sont citées en exemple, leurs conseils sont écoutés, et dans les régions où ils travaillent ils servent en quelque sorte de moniteurs. Leur valeur personnelle et le rayonnement que leur donne l'école les désigne souvent à des postes de confiance et c'est ainsi que l'on trouve plusieurs d'entre eux, Français et Tunisiens, soit à des postes importants de l'administration, soit dans les assemblées élues, soit à la tête de divers organismes où s'affirment leur connaissance des problèmes, leurs qualités d'organiseurs, leur esprit d'initiative et leur goût de la mesure.

Ce sont d'ailleurs leurs qualités de chefs, alliées à leur sens du devoir qui, au cours de deux guerres mondiales, ont entraîné au feu, dans les postes les plus menacés, de très nombreux anciens de l'École. Beaucoup d'entre eux ont été décorés pour faits de guerre; 106 d'entre eux sont tombés pour la défense du pays; peu d'établissements comparables ont payé un si lourd tribut à la patrie et, en glorifiant leur mémoire, c'est encore un hommage, sans doute douloureux, mais c'est un hommage que

je rends, avec vous, Messieurs, à l'Ecole tout entière, à l'esprit qui l'anime et à l'esprit qui l'honore.

L'école, votre Ecole, a aujourd'hui 50 ans d'existence.

Les services qu'elle a rendus tant à la France qu'à la Tunisie sont considérables. Les hommes qu'elle a formés et qui l'ont rendue célèbre vous ont légué un magnifique héritage : soyez-en dignes. Les tâches restant à accomplir sont immenses; elles sont également belles, appliquez-vous à les remplir en pensant aux meilleurs de vos anciens, en perpétuant l'exemple qu'ils vous ont laissé.

Et vous, directeur, professeurs, élèves et anciens élèves de Tunisie, vous qui avez des devoirs plus grands que vos autres camarades parce que vous vivez ici, à l'ombre même de votre Ecole, et que, plus que d'autres, vous êtes responsables de son renom, pénétrez-vous de l'importance de votre rôle, acceptez votre propre mission, participez activement à l'essor de ce pays, soyez des hommes de progrès et, si vous êtes fiers, à juste titre, de votre Ecole, faites en sorte qu'elle soit toujours fière de vous.

Le congrès s'est poursuivi jusqu'à la fin du mois : les congressistes ont partagé leur temps entre des visites de services et d'entreprises agricoles et des séances d'études au cours desquelles ils ont notamment entendu une conférence de M. Pierre Martin, Vice-Président du Conseil Economique et Président de la C.G.A.

LE CONGRES NORD-AFRICAIN DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Le Congrès Nord-Africain du Bâtiment et des Travaux Publics s'est tenu à Tunis du 25 au 28 Mai. Les précédents congrès avaient eu lieu en 1948 à Alger et en 1949 à Casablanca.

Les délégations qui représentaient la France, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie étaient composées à la fois de professionnels et de hauts fonctionnaires.

Le thème principal du congrès était l'habitat.

Cinq commissions de travail ont étudié respectivement les problèmes relatifs aux plans, aux prix de revient, à l'organisation des chantiers, au financement et aux travaux publics. Les conclusions des rapports qu'elles avaient élaborés au cours de leurs séances de travail sur ces différentes questions ont été adoptées lors de la séance de clôture.

De très nombreuses conférences ont été faites aux congressistes. C'est ainsi notamment que M. Deloge, architecte au Commissariat à la Reconstruction, a traité de l'habitat en Tunisie et souligné la nécessité d'une discipline dans la construction; M. Meunier, président du Laboratoire du Bâtiment, a exposé les services que les institutions techniques du bâtiment pouvaient rendre aux entreprises; M. Simon, Directeur du Centre National pour l'amélioration de l'habitat, a parlé de l'industrialisation du bâtiment qu'imposaient aussi bien l'importance des besoins actuels en logements que la notion de prix de revient. D'autres conférences ont porté sur les essais filmés sur modèles réduits, les barrages souterrains au Maroc, le chauffage et le conditionnement d'air, l'étanchéité et l'isolement thermique des terrasses.

Les délégués ont visité un certain nombre d'usines (tuyaux Bona,

Socoman, Ciments Artificiels Tunisiens) et de chantiers (barrages de l'Oued Ellil et de l'Oued Mellègue).

A la séance de clôture, présidée par le Résident Général, M. Lamberdt-Ribot, président du Centre National pour l'Amélioration de l'Habitat, fit une synthèse des conclusions du congrès en insistant sur la nécessité d'une coordination des efforts dans la poursuite d'une politique de l'habitat, véritable croisade contre la maladie et la misère.

LA VIE FINANCIÈRE

Au cours du mois d'avril, la Direction des Finances a continué à prêter son attention aux travaux du Grand Conseil et de la Délégation Mixte, réunie à son issue.

Contrairement aux années ordinaires, les Sociétés Tunisiennes de Prévoyance ont vu la commercialisation encouragée par les perspectives favorables de la récolte qui se maintient à un niveau assez actif.

En matière de crédit, la Commission des Lettres de Crédits démarrage s'est réunie le 11 avril 1950.

Elle a examiné deux nouvelles demandes se montant à 9.900.000 francs;

30 crédits complémentaires se montant à 254.250.000 francs.

A l'Office Tunisien de Cotation des valeurs mobilières, le déséquilibre entre l'offre et la demande qui s'est manifesté dès les premières séances de ce mois a subsisté jusqu'au 14 avril. Pendant cette période, les transactions ont été très peu nombreuses. Elles se sont ensuite progressivement développées dans tous les groupes. Les échanges ont été volumineux, en particulier dans le groupe des valeurs agricoles et industrielles.

Les cours ont été assez soutenus dans l'ensemble et aucune valeur n'a subi, entre la première et la dernière séance du mois, de fluctuation importante.

LA VIE SOCIALE

Le 1^{er} mai a été marqué, comme chaque année, par une série de manifestations ouvrières. Le chômage en ville a été généralement observé, sauf dans l'alimentation, la restauration, le spectacle et les services publics concédés. Réunions et défilés se sont déroulés en bon ordre. A partir de midi, les différents quartiers de la ville avaient retrouvé leur aspect habituel des jours de fêtes.

* * *

Un décret du 6 avril 1950 a repris et complété diverses dispositions antérieures de la législation tunisienne, relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs, ainsi qu'à l'emploi des femmes et des enfants dans les entreprises industrielles, commerciales et artisanales.

Entre autres innovations, ce texte prévoit l'institution d'une « Commission de Sécurité du Travail » dont les avis et les suggestions devront permettre aux pouvoirs publics de déterminer au fur et à mesure des besoins, en toute connaissance de cause, les mesures de prévention à prescrire dans les différentes branches de l'industrie et du commerce, eu égard aux procédés de fabrication utilisés et aux conditions de travail pratiquées.

L'évolution de l'équipement industriel et la mécanisation plus poussée de nombreuses usines rendaient, en effet, nécessaire une protection plus complète et plus détaillée de la santé et de la sécurité des travailleurs. Mais ce dessein ne pouvait être réalisé qu'avec le concours de techniciens et de praticiens avertis, dont la consultation systématique sera précisément organisée au sein de la « Commission de Sécurité du Travail ».

Le même texte autorise, au surplus, la détermination réglementaire des précautions spéciales ou des prohibitions à édicter, soit dans l'ensemble des professions visées, soit dans certaines d'entre elles, en ce qui concerne l'emploi des femmes et des enfants que leur complexion expose, plus encore que les adultes du sexe masculin, au surmenage, aux accidents et aux intoxications professionnels.

* * *

Dans les mines de fer et de phosphates, la situation sociale est maintenant stabilisée. Il n'y a pas eu d'arrêts du travail au cours du mois. A Kalaa-Djerda, où la reprise n'est pas encore complète, les effectifs augmentent, toutefois, de semaine en semaine.

LA VIE INTELLECTUELLE ET ARTISTIQUE

Les conférences ont été nombreuses pendant le mois d'avril.

A l'Alliance Française, la Duchesse de la Rochefoucauld a parlé de « la femme française depuis 100 ans » et M. Maurice Toesca a traité les deux sujets suivants : « George Sand et Chopin à Majorque » et « Valery tel que je l'ai connu ».

Le même conférencier a fait à l'Essor une conférence suivie d'une discussion sur la « Question des Femmes ». Ce groupement a entendu également un exposé de M. Maurice Amiot sur « l'Amérique 1950 ».

M^e Chadirat et M. Viaud ont dépeint « le vrai visage de la Franc-Maçonnerie ». Au groupe Condorcet-Brossolette, M. Serge Moatty a abordé les rapports de l'Islam et de l'Occident.

Pour le compte de la Fédération des groupements d'ingénieurs de Tunisie, MM. Tixeront et Marty, ingénieurs en chef des Travaux Publics, ont traité des « problèmes hydrauliques » de la Régence.

De retour d'une mission officielle en Proche-Orient, le D^r Weill-Hall a parlé de « Médecine et Pédagogie ».

Enfin, M. Georges Sadoul a fait deux conférences : l'une pour le Club du Cinéma, sous le titre « Cinéma et Vérité », l'autre, « La crise du Cinéma », pour le public de l'Université Nouvelle.

La saison lyrique a pris fin par la présentation, au Théâtre Municipal, de Faust, Rigoletto et la Tosca, avec une distribution où figuraient les grands noms de l'Opéra de Paris. Diverses compagnies métropolitaines ont encore interprété « Une femme libre », « Maître après Dieu » et « Les Vignes du Seigneur », avec Pierre Dux, Béatrice Bretty et Fernand Ledoux.

De son côté, l'Essor avec sa troupe d'amateurs a joué en une même séance « Le 13^e arbre » et « Œdipe », deux pièces d'André Gide.

A l'occasion de la semaine sainte, la « Messe de Requiem » de Gabriel Faure a été exécutée à la Cathédrale de Tunis, avec le concours de la manécanterie des Sables.

La série des concerts municipaux s'est poursuivie avec la participation successive des pianistes André Collard, Yvonne Loriod et Fabienne Jacquinot.

M. André Collard a donné par ailleurs un récital à l'Alliance Française, ainsi que M. Pierre Sančan.

Les Jeunesses Musicales ont donné une séance consacrée à « l'École Espagnole de Piano », illustrée par le pianiste Rafael Arroyo et le commentateur Marc Meunier-Thouret. Elles ont en outre obtenu le concours de l'orchestre du trompette Aimé Barelli, grâce auquel elles ont offert à leurs adhérents un récital de jazz fort apprécié.

* * *

Le cinquantième Salon Tunisien a été inauguré par le Résident Général. De nombreux peintres métropolitains et notamment parisiens y exposent leurs œuvres.